

PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
7 février 2022 à 18 h 15

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 7^e jour du mois de février 2022, à 18 h 15, par voie de visioconférence**, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1
Maryse Cloutier, siège #4
François Gauthier, siège #5 est absent (absence motivée);
Stéphane Drouin, siège #2 prend son siège à 18 h 18.

Johanne Larocque, siège #3
Andrée-Anne Bock, siège #6

FORMANT QUORUM sous la présidence de la Mairesse Myriam Cabana. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Chantal Delisle, qui agit comme secrétaire d'assemblée.

Il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du Conseil et les Officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en présentiel car certains élus n'ont pas un accès Internet adéquat ou par voie de visioconférence ou d'audioconférence, si nécessaire.

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers si elle est exemptée de sa lecture et ces derniers acceptent de l'exempter.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'Ordre du jour**
3. **Conseil**
 - 3.1 Entente entre Mario Briggs et la Municipalité
 - 3.2 Octroi de contrat à Équipe Laurence – Rang Sainte-Augustine
4. **Période de questions**
5. **Levée de l'assemblée**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. **Ouverture de l'assemblée**

2022-02-07#01ex

Il est proposé par Johanne Larocque,
Appuyé par Andrée-Anne Bock

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte;

Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'Ordre du jour

2022-02-07#02ex

*Il est proposé par Maryse Cloutier,
Appuyé par Guy Whissell*

ET RÉSOLU que l'Ordre du jour soit accepté tel quel;

Adoptée à l'unanimité.

3. Conseil

3.1 Entente entre Mario Briggs et la Municipalité

2022-02-07#03ex

CONSIDÉRANT que Mario Briggs a contesté sa fin d'emploi en logeant, notamment une plainte auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);

CONSIDÉRANT que Mario Briggs et la Municipalité en sont venus à un accord;

CONSIDÉRANT que cette entente est strictement confidentielle et doit le demeurer;

CONSIDÉRANT que les élus reconnaissent avoir pris connaissance du projet d'entente et de ses annexes;

*Il est proposé par Maryse Cloutier,
Appuyé par Johanne Larocque*

ET RÉSOLU que le Conseil autorise la Mairesse et la Directrice générale et Greffière-trésorière à signer le projet d'entente et tous autres documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution, s'il y a lieu;

Adoptée à l'unanimité.

3.2. Octroi de contrat à Équipe Laurence – Rang Sainte-Augustine – Plans et devis

2022-02-07#04ex

CONSIDÉRANT que des travaux doivent être faits en vue de la réfection d'une partie du Rang Sainte-Augustine, à partir de la route 323 jusqu'à la courbe, sur environ 1 kilomètre;

CONSIDÉRANT que les travaux seront divisés en deux phases :

- la Phase 1 comporte des travaux prévus en 2022 (si possible) pour la stabilisation des fossés, les travaux de drainage (remplacement de ponceaux) et le décohesionnement du pavage existant;*
- la Phase 2 est constituée de la correction de la fondation sur environ 100 mètres, du rechargement granulaire et du pavage;*

CONSIDÉRANT l'offre de services d'Équipe Laurence numéro OS-7235, dossier numéro 140-0008 REV1 – P/D chemin Sainte-Augustine, au montant de 20 145 \$, plus les taxes applicables, visant la conception, la préparation des plans et devis et la surveillance pour la réhabilitation du Rang Sainte-Augustine;

CONSIDÉRANT que cette offre de services inclut le dépôt au programme de subvention PAVL 2022 ou à un autre programme de subvention, s'il y a lieu, pour des travaux prévus en 2023. Avenant le dépôt à un 2^e programme de subvention, il sera facturé à part;

*Il est proposé par Guy Whissell,
Appuyé par Stéphane Drouin*

*ET RÉSOLU que le Conseil octroie le contrat à Équipe Laurence, tel que
mentionné dans son offre de services;*

Adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Il n'y a eu aucune personne du public, donc aucune question.

Certificat de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière

*Je soussignée, Chantal Delisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière,
certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour
les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.*

*(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale et Secrétaire-trésorière*

5. Levée de l'assemblée

2022-02-07#05ex

*Il est proposé par Andrée-Anne Bock,
Appuyé par Stéphane Drouin,*

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 18 h 24;

Adoptée à l'unanimité.

*(Signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, mairesse*

*(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle, Directrice générale et
Greffière-trésorière*

COPIE CONFORME